

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 18 juillet 1876.)

M. Jules *Wald*, de Bâle, qui a été nommé par S. M. l'Empereur d'Allemagne, en date du 19 juin dernier, Consul de l'Empire allemand à la résidence de Bâle, a obtenu en cette qualité l'exequatur du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} septembre prochain l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les taxes postales, et il a autorisé son Département des Postes à mettre à exécution à une époque plus rapprochée les dispositions de cette loi qui concernent la poste aux lettres, les mandats de poste et les mandats d'encaissement (art. 1 à 17 et art. 31, alinéas 1, 3 et 4).

Le Conseil fédéral a autorisé son Département des Postes et des Télégraphes à conclure, avec les Gouvernements des Cantons de Vaud et de Genève, des conventions pour l'établissement de bureaux télégraphiques à *Arzier* et à *Chêne-Bougeries*.

Le Conseil fédéral a nommé :

(le 18 juillet 1876)

- Réviseur au Département des Finances : M. Paul-Edmond Prélaz, de Givrins (Vaud), depuis 1860 aide-réviseur au même Département ;
- Commis de poste à Neuchâtel : M. Oscar Perret, de La Sagne (Neuchâtel), horloger à Neuchâtel ;
- » » » Tramelan : » Jules-Zélim Droz, du Locle, horloger à la Chaux-de-Fonds ;

(le 21 juillet 1876)

- Buraliste de poste à Unterkulm : M. Adolphe Gloor, négociant, de Leutwyl, à Unterkulm (Argovie) ;
- Commis de poste à Bâle :
- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|
| » | » | » | » | » | Frédéric Birmann, de Bâle ; |
| » | » | » | » | » | Edouard Bähler, d'Uebeschi (Berne) ; |
| » | » | » | » | » | Emile Meier, d'Oberhofen (Thurgovie) ; |
| » | » | » | » | » | Jacques Reut, aspirant postal, de Berg (Thurgovie), à Bâle ; |
- (Les trois premiers étaient jusqu'ici commis de poste provisoires à Bâle) ;
- Télégraphiste à Unterkulm :
- | | | | | |
|---|---|-----------|---|--|
| » | » | Buchs : | » | Adolphe Gloor, négociant au dit lieu ; |
| » | » | St-Gall : | » | Maurer, de Buchs (Argovie) ; |
| | | | » | Melchior Stüssi, de Niederurnen (Glaris), actuellement employé de la « Submarine Telegraph Company », à Londres. |

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1876
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.07.1876
Date	
Data	
Seite	295-296
Page	
Pagina	
Ref. No	10 064 239

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.